



Information aux familles RENTREE 2017

Cette information est destinée aux familles ayant des enfants scolarisés, et qui ont la volonté de les inscrire aux différents modes d'accueils de la municipalité pour la prochaine année scolaire 2017/2018 :

- **Restauration scolaire**
- **Accueil périscolaire matin/soir (7h20-8h20 et 16h30-18h30)**
- **Accueil TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de 15h30 à 16h30**
- **Transport scolaire (habitants de Jamezieu)**

Vous avez déjà un Dossier Famille Unique (DFU)

Et souhaitez réinscrire

Conditions :

- **Mise à jour du dossier Famille**
- **avoir réglés paiements de restauration scolaire et/ou périscolaire (facturation de mai 2017 incluse)**

<p>Vous avez des modifications ☞</p> <ul style="list-style-type: none"> - changement d'adresse, - changement téléphone, - changement jours de cantine, - changement jours de transport, - changements de personnes à contacter - changement situation familiale etc... 	<p>A effectuer auprès du service Education/Jeunesse du 12/06 au 10/07/2017</p> <p>A Transmettre (au plus tard le 15/09)</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurance responsabilité civile (photocopie attestation d'assurance 2017/2018) - nouveaux vaccins (photocopies des vaccins) - attestation employeur ou bulletins de salaire (des 2 parents) - justificatif de domicile de -3 mois (facture, avis d'imposition...) - justificatif CAF (avec n° allocataire et quotient familial)
<p>Vous n'avez pas de modifications ☞</p> <p>Votre inscription sera renouvelée à l'identique <u>à condition d'avoir réglé vos impayés sinon votre inscription ne sera pas renouvelée pour la rentrée 2017/2018.</u></p>	<p>Transmettre (au plus tard le 15/09)</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurance responsabilité civile (photocopie attestation d'assurance 2017/2018) - nouveaux vaccins (photocopies des vaccins) - attestation employeur ou bulletins de salaire (des 2 parents) - justificatif de domicile de -3 mois (facture, avis d'imposition...) - justificatif CAF (avec n° allocataire et quotient familial)
<h3 style="text-align: center;">Vous souhaitez inscrire pour la première fois</h3>	
<p>le Dossier Famille Unique (DFU) ☞ est une démarche préalable à toute inscription aux différents accueils. Celui-ci permet de collecter en une seule fois toutes les informations relatives au foyer et à l'enfant.</p>	<p>DFU à constituer et à transmettre auprès du service Education/Jeunesse Du 12/06 au 10/07/2017</p> <p>Le DFU est téléchargeable sur le site de la mairie</p> <p>Passé ce délai, aucune inscription ou pré-inscription ne sera prise en compte. Tout dossier incomplet ne pourra être traité.</p>

☞ **INSCRIPTION TAP -1^{ère} Période du 4/09 au 20/10** : transmettre le coupon d'inscription **au plus tard le 10/07/2017** (sera distribué prochainement dans les écoles)

☞ **Rappel des modalités de réservation (inscription ou annulation) sur le site LES PARENTS SERVICES .COM :**

Restauration scolaire et périscolaire (matin/soir) : au plus tard **la veille avant 8h30** sauf pour le lundi ☞ vendredi de la semaine qui précède.

☞ **Période d'accès du site internet LES PARENTS SERVICES .COM :**

- Fermeture à partir du **7/07/2017**
- Réouverture à partir **21/08/2017**
- Les codes restent inchangés.

Le Maire,

A. PAVIET-SALOMON